

# LE CACTUS DE PAUL AGRATé

## 17 mai 2003

**LE CHIEN EST MORT... !** Oui, après un calvaire bien trop long, notre ami Patrick B..... vient de nous quitter.

Ne soyez pas choqué(e)(s), quand je dis le CHIEN, c'est au contraire lui accorder beaucoup de considération car Police et Justice l'ont traité moins bien qu'un CHIEN... !

Victime d'accusations portées par son ex-compagne, (accusations au demeurant assez douteuses), on l'a interrogé et embastillé dans des conditions intolérables au regard de son état de santé, de la dignité humaine et du respect des droits de l'homme.

Quelques jours auparavant, Patrick venait de subir deux opérations de la vessie pour une tumeur cancéreuse. De ce fait, il souffrait d'incontinence urinaire et inondait régulièrement sa cellule.

Après une laborieuse bataille pour obtenir sa levée d'écrou, il subissait une troisième opération. La médecine lui accordait de 1 à 3 mois de rémission et lui prescrivait un traitement de chimiothérapie assez lourd.

*Se sachant perdu, il nous demandait de tout mettre en œuvre pour qu'il revoie sa petite fille une dernière fois.*

Nous nous sommes battus pour lui obtenir ce dernier rayon de soleil mais les décideurs judiciaires ont tellement traîné les pieds que, lorsqu'ils ont accédé à sa demande, il était trop tard. Diminué, le cerveau détruit par les métastases, Patrick n'a même pas reconnu son enfant... ! Et bien-sûr, l'enfant n'a pas reconnu un papa à l'agonie dans l'antichambre de la mort.

**LAMENTABLE , INDIGNE !!**

**Vous l'OPJ** qui l'avez cuisiné, vous avez FAILLI en n'informant pas le médecin que Patrick venait d'être opéré deux fois d'un cancer de la vessie et qu'il avait rendez-vous avec son cancérologue 6 jours plus tard. Vous en étiez parfaitement informés.

**Vous Monsieur le Médecin**, vous n'en êtes pas pour autant dédouané. Comment n'avez-vous pu voir l'état de délabrement de Patrick et fait arrêter le cuisinage... ?

**Et vous** qui l'avez encabané, vous avez agi avec beaucoup de légèreté. Avez-vous regardé ce qu'il y avait dans ce dossier ?

En cas de doute, vu l'état de Patrick, un contrôle judiciaire n'était-il pas suffisant, surtout pour des accusations plus que douteuses ?

Quand on sait également que l'on vient de relâcher un homme condamné pour avoir envoyé des enfants aux fours crématoires... !

**Et vous Monsieur le Procureur** qu'avez-vous fait pour mettre fin à ces dérives et les sanctionner... ?

Samedi matin, une dizaine d'adhérents de notre association a accompagné Patrick pour son dernier voyage. Nous pouvions voir sur un banc, à proximité du cercueil, dans les bras d'une ex-compagne accusatrice, une adorable petite tête blonde, innocente, qui, certainement, ne réalisait pas très bien ce qui se cachait derrière cette cérémonie.

Quant à la maman de Patrick, petite femme âgée, effondrée et soutenue par ses proches, ses épaules n'arrivaient plus à assumer le poids énorme de ces épreuves.

Devant ce gâchis et ce malheur, mes yeux ont fini par se mouiller. Mais, évidemment, vous ne pouvez pas comprendre. Avec l'assurance tranquille d'avoir correctement accompli votre mission, vos yeux, viscéralement trop secs, n'ont pas besoin de mouchoirs.

A plus tard peut-être pour la Justice immanente... !\* Puisque, pour l'instant, vous êtes les plus forts et ... , vous le faites bien sentir.

Merci. !

**Paul AGRATé**

\* Justice immanente : Justice qui découle naturellement des actes accomplis, qui frappe le coupable sans intervention d'un agent extérieur.